

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20190625-D\_25-06-2019-21-D

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2019

Affichage : 01/07/2019

**Délibération n°25-06-2019-021**

7.1 Décisions budgétaires

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du mardi 25 juin 2019*

Date de convocation	19 juin 2019
Date d'affichage	19 juin 2019

Membres en exercice	55
Membres présents	35
Votants	45 (dont 10 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le 25 juin à 18 H 30

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente « Le Chatelier » de Duneau, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

**Étaient présents :** M. Pierre BOULARD, M. Lucien BRETON, Mme Monique CAHU, M. Nicolas CHABLE (ayant reçu pouvoir de M. Gaëtan THOMAS), M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON (représentant M. Michel MARY), M. Dominique COUALLIER, M. Michel DIVARET, M. Claude DROUET, M. Jean-Paul DUBOIS (ayant reçu pouvoir de M. Alain COUTURIER), M. Jean DUMUR, Mme Patricia EDET, Mme Sylvie FAVRET, M. Philippe GALLAND, M. Yves GOULLIER, M. Claude GRIGNON, M. Daniel GUEDET (ayant reçu pouvoir de Mme Sylvie SEQUEIRA), M. André-Pierre GUITTET, Mme Josette JACOB (ayant reçu pouvoir de Mme Pascale LEVÊQUE), Mme Cécile KNITTEL (ayant reçu pouvoir de Mme Marie-Hélène TROUILLOT), M. Christian LANDEAU, Mme Marie-Line LEDRU (ayant reçu pouvoir de M. Xavier TERRIER), Mme Michèle LEGESNE, Mme Marie-Thérèse LEROUX (ayant reçu pouvoir de Mme Patricia VILLARMÉ), Mme Marie-Françoise LOGÉ-STANCZYK, M. Bernard MALLET, M. Jannick NIEL (ayant reçu pouvoir de M. Michel LANDAIS), M. Willy PAUVERT, M. José PLANS, M. Thierry RENVOIZE, M. Didier REVEAU (ayant reçu pouvoir de M. Jean THOREAU), M. Michel ROUAUD, M. François ROULEAU, M. Jacky TACHEAU (ayant reçu pouvoir de Mme Sophie DOLLON), Mme Jeannine VENDÔME.

**Étaient excusés :** M. Eric BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, M. Thierry BODIN, M. Gérard CLEMENT, M. Alain COUTURIER (ayant donné pouvoir à M. Jean-Paul DUBOIS), Mme Sophie DOLLON (ayant donné pouvoir à M. Jacky TACHEAU), M. Dominique EDON, M. Jean-Yves HERMELINE, M. Michel LANDAIS (ayant donné pouvoir à M. Jannick NIEL), Mme Pascale LEVÊQUE (ayant donné pouvoir à Mme Josette JACOB), M. Michel MARY (représenté par M. Joël CIRON), Mme Camille MORIN-BURRE, M. André ROULLIER, M. Denis SCHOEFS, Mme Sylvie SEQUEIRA (ayant donné pouvoir à M. Daniel GUEDET), M. Xavier TERRIER (ayant donné pouvoir à Mme Marie-Line LEDRU), M. Gaëtan THOMAS (ayant donné pouvoir à M. Nicolas CHABLE), M. Jean THOREAU (ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU), M. Didier TORCHÉ, Mme Marie-Hélène TROUILLOT (ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL), Mme Patricia VILLARMÉ (ayant donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse LEROUX).

**Secrétaire de séance :** M. Joël CIRON

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

## BUDGET : ADMISSIONS EN NON-VALEUR

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'état de demande d'admission en non-valeur du 24 mai 2019 s'élevant à 2 868,66 € transmis par Madame La Trésorière,

Considérant que Madame La Trésorière a justifié des diligences réglementaires pour recouvrer certaines créances de la Communauté de communes auprès des débiteurs et que les poursuites engagées sont restées sans suite,

Vu le rapport du Président présenté par Mme Marie-Thérèse LEROUX, Vice-présidente en charge des Finances et perspectives budgétaires,

Après en avoir délibéré,

**ADMET** en non-valeur les titres de recettes suivants :

MOTIF DE LA PRESENTATION EN ADMISSION EN NON-VALEUR – Etat du 24/05/19	EXERCICE CONCERNE	MONTANT
Combinaison infructueuse d'actes	2010	485,87 €
	2011	539,86 €
	2013	242,94 €
	2016	60,28 €
Personne décédée	2013	215,94 €
Personne inconnue ou avec nombreux homonymes	2017	504,08 €
RAR inférieur au seuil de poursuite	2015	0,02 €
PV de carence	2016	819,67 €
<b>TOTAL</b>		<b>2 868,66 €</b>

**PRECISE** que cette dépense sera imputée au compte 6541 – *Créances admises en non-valeur*.

**AUTORISE** le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 45

Voix contre : 0

Abstention : 0

Le Président,

Fait et délibéré en séance publique

Le 25 juin 2019

Pour extrait conforme

Le 25 juin 2019

M. Didier REVEAU